

Formation continue certifiée

Module APEP300 - Accompagnement de l'adulte - 2 ECTS

Articulé avec le module 1, le module 3 permet de développer des compétences professionnelles d'accompagnement de l'adulte, au niveau personnel et au niveau relationnel, tout en mettant en lien son propre vécu avec le changement produit par la formation.

Au niveau personnel, la formation vise l'identification des rôles et des postures de l'animatrice ou de l'animateur pédagogique.

Au niveau relationnel, elle permet l'élaboration de compétences pour travailler autour du contrat, de la demande et de l'animation d'un collectif.

Dans le but:

- d'intégrer des notions, telles que: l'explicitation, l'écoute active, la posture plus ou moins directive, les régulations, la notion de changement,
- de développer des connaissances et des compétences en lien avec l'accompagnement individuel en expérimentant différents dispositifs d'accompagnement,
- de favoriser l'appropriation du mandat de l'animatrice ou de l'animateur pédagogique en prenant conscience de la complexité de cette fonction.

Organisation du module

APEP300-0 Accompagnement de l'adulte

APEP300-1 Accompagnement de l'adulte

Programmes concernés

CAS Animation pédagogique
en éducation physique

Semestre

Automne 2026, Semestre 2
Printemps 2026, Semestre 1
Printemps 2027, Semestre 3

Responsable du module

Chantepie Laurent Armelle
Claire, UER EPS
armelle-claire.chantepie-laurent@hepl.ch

Intervenantes et intervenants

Weber Serge

Acquis de formation

- Conduite et régulation d'accompagnement.
- Clarification de la posture d'expert et d'accompagnant.
- Développement d'une pratique réflexive autour du mandat de l'animatrice ou de l'animateur pédagogique.
- Mobilisation de compétences en relation interpersonnelles en fonction des contextes et des enseignantes et enseignants.

Contenus

Rôles et postures :

- articulation entre relation et contenu en EPS,
- alliance avec les enseignantes et enseignants généralistes,
- réflexion entre enjeux et contexte.

Fonction d'animateur pédagogique :

- la demande et le besoin,
- la notion de contrat et le rôle de facilitatrice et de facilitateur,
- l'adhésion à un collectif.

Modalités pédagogiques et de certification

- Apports théoriques, entraînements à l'accompagnement, travail en duo et/ou sous-groupe, activités de réflexion.
- Échanges et analyse de pratiques, pour permettre l'intégration des compétences.

La formation s'étend sur 6 demi-journées en présentiel.

La certification s'articule entre les cinq modules sous la direction du M1. Les apports du module 3 doivent être réinvestis dans la présentation du projet lors de l'examen oral.

Évaluation du module

Examen oral individuel

Ouvrages de base

Lehnardt, V. (2002). Les responsables porteurs de sens. INSEP Consulting Editions.

Delivré, F. (2002). Le métier de coach. Editions d'Organisation.